



## MARCHE À SUIVRE



### S'INTÉRESSER AUX DROITS DE L'ENFANT

En classe, les élèves s'intéressent à la Convention relative aux Droits de l'Enfant et à son implication dans le monde, ceci grâce à l'aide des fiches pédagogiques proposées.

### DÉFENDRE LES DROITS DE L'ENFANT EN UTILISANT SA CRÉATIVITÉ

Dans un 2ème temps, chaque élève se voit confier la mission de défendre un des droits prévu par la Convention en l'illustrant.



CHACUN ENFANT  
A LE DROIT DE RÊVER



### SE METTRE EN SCÈNE

Pour ce faire, l'élève trouve des idées originales pour représenter le droit en question et se met lui même en scène (il crée un déguisement, construit une pancarte ou autre accessoires).

CHACUN ENFANT  
A LE DROIT  
DE DONNER  
SON AVIS



### CHOISIR UN CODE COULEUR POUR « SE FONDRE DANS LE PAYSAGE »

Chaque élève doit respecter un code couleur dans son déguisement. Certains sont vêtus de bleu, d'autres de vert, de violet, de rouge, de jaune.





### DÉGUIÉS, LES ÉLÈVES SONT PRIS EN PHOTO

Déguisé et face à un fond de couleur de la même couleur que celle de son costume, l'élève se fait prendre en photo.



### 1 PIXEL/5'000

La photo prise rejoint celle des autres élèves et toutes deviennent les pixels d'une immense mosaïque de 5000 couvrant les continents de la mappemonde géante « Un Monde plus Juste ».



### Le 20 NOVEMBRE

Le 20 Novembre, Journée Internationale des droits de l'enfant, le globe « Un Monde plus Juste » est présenté au public lors d'une manifestation exceptionnelle.



### TOURNÉE

Après la manifestation 20 novembre, le globe est répliqué en plusieurs exemplaires lesquels partent en tournée à la rencontre des élèves ayant participé à leur réalisation.



partenaire de projet

